



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Enfouissement des réseaux rue Beau Soleil - Convention entre la
Ville de Niort et EDF GAZ de France distribution pour une
mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060470

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE

**Enfouissement des réseaux rue Beau Soleil - Convention entre la
Ville de Niort et EDF GAZ de France distribution pour une
mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Monsieur Michel GENDREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Comité pour l'Insertion Paysagère des Réseaux Electriques et Téléphoniques dans l'Environnement (CIPRETE) vient de donner un avis favorable au programme d'effacement des réseaux rue de Beau Soleil validé par le Conseil Municipal le 12 juin 2006.

A ce stade du projet, il est maintenant nécessaire de confier à EDF Gaz de France Distribution, en sa qualité d'opérateur, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'intégration des réseaux de distribution publique d'électricité qui consiste en la dépose des supports et réseaux aériens d'électricité au profit de réseaux en souterrain ou sur façade.

La contractualisation avec EDF Gaz de France Distribution donnera lieu à la signature de la convention ci-annexée qui détermine les conditions de réalisation de la mission ainsi que les modalités de versement de la rémunération forfaitaire dûe par la ville de Niort, fixée à 4 000 € HT, soit 4 784 € TTC.

La dépense sera imputée au chapitre 21 – Fonction 8241 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Décider de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à EDF Gaz de France Distribution dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rue Beau Soleil.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention ci-annexée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Michel GENDREAU